

Fiche N°	Date de l'observation	Pôle d'origine	Direction d'origine	Service d'origine	Observation	Lieu d'observation	Famille de Risques	Proposition	Origine de la proposition	Direction Acteur de la mise en œuvre de la proposition	Action réalisée	Date de Réalisation	Date FS	Date de clôture de la fiche
2024-1 29/02/24	29/02/24	Pôle Mobilités, Infrastructures et Ports	DMPL	Service Maintenance des Equipements	Le réfectoire est vétuste et insalubre, malgré le nettoyage de celui-ci. Des travaux de réfection seraient à prévoir pour le respect de l'hygiène et le bien être de agents.	Réfectoire ateliers de Calais rue de Moscou	R03 Biologique	Aménager un réfectoire adapté pour l'accueil de 20 personnes (Effectifs susceptibles d'être présents simultanément) Faites : # Finaliser le déménagement du magasin pour créer un local dans l'ancien. A défaut, # Créer un local dans l'ancienne menuiserie	SD	SEEP-DPS	# Relais au SVP6666 # Rappel des principes à l'émetteur		18/04/2024	
2024-2 06/03/24	05/03/24	Pôle Compétences et Accompagnement Interne	DRH	Service retraite	Ce lieu a subi il y a plusieurs années un dégât des eaux qui n'a pas été géré immédiatement. Des moisissures se sont installées et persistent encore aujourd'hui. J'ai manipulé plusieurs dossiers pour scanner les pièces nécessaires à la mise à jour des comptes retraites. J'ai eu des plaques rouges sur les poignets hier et aujourd'hui j'ai des difficultés à respirer, mal de gorge, toux sèche et épuisement.	21 rue Duminy - salle en sous-sol de stockage des dossiers individuels	R03 Biologique	- Contrôle débit d'air et hygrométrie, - nettoyage régulier du local, - jusqu'à nouvel ordre mise à disposition d'EPI pour les agents devant intervenir dans ce local	DB	DMI, DPS	# Relais au SVP6666		18/04/2024	
2024-3 21/03/24	18/03/24	Pôle Travail entreprises et emploi	DTer		Problème d'éclairage, demande s'il est possible de désactiver, les néons d'un côté du bureau SVP MERCI.	Siège de région 4° étage aile H	R06 Eclairage	Rappeler l'existence du SVP6666	SD	DPS	# Relais au SVP6666 # Rappel des principes à l'émetteur	Demande de l'agent en parallèle au SVP 6666 # Intervention réalisée par mainteneur le 19/03/24	18/04/2024	
2024-4	29/05/24	Pôle Territoires et Transitions	DADR	Service performance socio-économique et environnementale des exploitations	Aggression par un autre automobiliste : quand je sortais de l'autoroute, un automobiliste me suivait en faisant des appels de phare et des zig-zag. Lorsque la voie s'est ouverte sur le péage, il m'a doublé par les zébras à droite, s'est placé devant moi et a pié en freinant. J'ai freiné très fort pour pouvoir éviter le choc. Il a ensuite pris la voie télépéage et moi une autre voie. Il m'a alors insultée en criant puis il a dû repartir, mais je n'ai pas regardé ce qu'il faisait. En plus de l'accident évité et de l'agression verbale, j'ai eu vraiment peur que cette personne ne m'agresse physiquement en arrivant au péage, ce qui n'est pas arrivé. J'étais un peu choquée en continuant mon trajet.	Autoroute	R27 Risque routier	Intégrer cette problématique au plan de prévention des risques routiers qui est en cours d'élaboration.	DB	DMI	Recours contre tiers	Saisine DMI: 23/09/2024	18/10/2024	
2024-5 31/07/2024	31/07/24	Pôle Ressources Supports Techniques	D.I.R.A.P	Service Achats et Contrats Publics	La température dans les bureaux avoisine, voir dépasse les 30 degrés lors des journées de forte chaleur. Nous sommes situés au 2ème étage du 43 mail Albert 1er à Amiens. Le 3ème étage est équipé de climatisation. Serait-il possible de venir constater et de faire étudier la possibilité de proposer une solution pour améliorer cette situation.	43 Mail Albert 1° Amiens	R07 Ambiance Thermique et/ou Climatique	Après visite sur site 01/08/24: # Assurer l'aération conforme des locaux de travail. # Assurer une veille météo pour anticiper les aléas climatiques # Identifier les locaux climatisés # En cas de pics de chaleurs, partager le planning d'occupation des locaux # Partager l'usage des locaux climatisés en lien avec les directions occupantes	SD	DPS pour les travaux Directions Directions coccupantes	Visite sur site Information des occupants de la possibilité de recourir à des solutions alternatives	Saisine DPS 02/08/24 Visite préventeur 03/08 Visite D.P.S 04/08	18/10/2024	
2024-6 09/08/2024	09/08/24	Pôle Territoires et Transitions	D.A.T.L	Service Cohésion Sociale et Urbaine	Un déménagement du site de Compiègne est prévu le 7 octobre 2024 dans des locaux transitoires 8 place dede l'Ancien Hôpital à Compiègne ne permettant pas d'accueillir dans des conditions correctes, les agents : # Manque de place pour mettre l'essen- il ndamment pour un espace de stockage et une zone de confidentialité # Toilettes dans une des pièces devant servir comme lieu de restauration et bureau occasionnel. Par ailleurs, dans les locaux actuels de 300m², 3 rue de l'Anthrémis, doivent être triés, archivés, jetés des volumes importants de documents correspondant à plus de 20 ans de travail. La majorité des boîtes relève de la Direction de l'Aménagement dont je dépends. D'autres dossiers sont suivis par la DST. Le collègue de la DS venant sur le site devrait s'en occuper. Nous sommes 4 agents (dont 2 du service COSUR de la DATL) sur ce site mais je suis la seule venant 5 jours par semaine. Je suis donc souvent toute seule sur le site. Le rangement nécessaire pour déménager le 7 octobre va engendrer beaucoup de manutention dans un délai très court. J'ai demandé de l'aide à la hiérarchie, les dossiers ne relevant pas du seul champ de mon service. Un appel à volontaires va être fait dans ma direction pour une aide sur 2 jours en septembre. Néanmoins, je m'inquiète de devoir gérer en grande partie, seule, ce déménagement. Les 3 autres collègues vont faire de leur mieux pour aider. Mais au mois de septembre, tous vont être très pris professionnellement tout comme moi et cela ne va pas être facile de pouvoir se retrouver en binôme pour mener à bien ce rangement. Dans le cadre de la procédure travailleurs isolés validée par l'Administration au 1er semestre 2024, il est bien préconisé un travail en binôme plus particulièrement dans le cas d'activités à risques comme cela peut l'être lors que l'on porte des cartons. Aussi, que ce soit pour mes 3 collègues ou moi, il serait nécessaire de faire en sorte que l'on puisse être systématiquement à 2 pour réaliser ce tri. Je pense également à la personne qui fait l'entretien des locaux et qui ne peut se retrouver seule à jeter à la benne, des volumes importants de documents Région. Merci pour le suivi de cette situation qui fait écho à la situation d'autres collègues à Chauny, à Lille ou à Amiens.	Mission régionale de COMPIEGNE - 3 rue de l'Anthrémis	R03 Biologique R04 Manutentions posturales R14 Espaces confinés Travail isolé	R03 1. Disassocier (Sas?) les lieux d'aisance des locaux de travail/de pause (Article R4228-11) R04 et R23 chute de hauteur 2. Réaliser les manutentions en binôme et prendre les mesures de protection nécessaires; EPI; équipements de travail temporaires en hauteur licites (Interdire marche pied, pied d'éléphant...) 3. Veiller à l'identification risques et au respect des mesures de prévention dans le cadre des "plans de préventions EU/EE (Décret 92-158) R14 4. Intégrer systématiquement les principes de prévention du risque de travail isolé dans l'organsation du travail (Cf rapport CST 10/06/2024).	SD	1. D.P.S 2. D.A.T.L 3. D.M.I 4. Toutes les directions	Aménagement du bureau une personne en salle de pause Mobilisation de moyens humains pour le déménagement Visite sur site planifiée avec représentants de personnel	Saisine: D.P.S D.A.T.L D.M.I 09/08/24	18/10/2024	

Fiche N°	Date de l'observati on	Pôle d'origine	Direction d'origine	Service d'origine	Observation	Lieu d'observation	Famille de Risques	Proposition	Origine de la proposition	Direction Acteur de la mise en œuvre de la proposition	Action réalisée	Date de Réalisation	Date FS	Date de clôture de la fiche
2027-7 27/09/2024	27/09/24	Pôle Territoires et Transitions	D.A.T.L	Service Cohésion Sociale et Urbaine	bonjour, Je viens de prendre connaissance des changements opérés par la DPS sur l'aménagement des futurs locaux transitoires de Compiègne, 8, place de l'ancien hôpital. Ceux-ci ne tiennent pas compte de nos échanges avec la DPS de juin et juillet intégrant 4 personnes sur le site. Il est proposé uniquement 2 postes de travail dans un même bureau. Aucune zone de confidentialité n'est prévue ni bureau supplémentaire. Cette nouvelle proposition devrait accroître ma situation de travailleur isolée. Actuellement, un collègue de la DATL vient le mardi en ordre de mission, un autre collègue de la DST vient lui aussi en ordre de mission le mercredi et le jeudi, un dernier collègue vient en télétravail le jeudi. Je suis donc en situation de travail isolé généralement les lundis et vendredis. si le collègue de la DST ne peut pas venir dans les futurs locaux, je serai également en situation de travailleur isolé le mercredi. A noter qu'une collègue de la RH mobilité vient généralement les lundis à des fréquences différentes pour des RDV avec les agents des lycées du secteur. Elle ne pourra plus venir s'il n'y a pas de bureau supplémentaire ni zone de confidentialité. De même pour les collègues de la DFP qui venaient dans les locaux pour travailler lorsqu'ils avaient des réunions à Compiègne, ce bureau supplémentaire me semble donc plus que nécessaire aussi bien pour éviter une situation de travailleur isolée plus forte que pour permettre de travailler en confidentialité lorsque cela est nécessaire. Merci pour les suites données bien cordialement	Mission régionale de COMPIEGNE	R14 Espaces confinés Travail isolé	R14 4. Intégrer systématiquement les principes de prévention du risque de travail isolé dans l'organisation du travail (Cf rapport CST 10/06/2024).	DB	1. D.A.T.L. 2. Toutes les directions				
2024-8	07/10/24	Pôle Compétences et Accompagnement Interne	DRH	Service carrière et paie lycées et CREPS	Jeudi : 3 octobre en début d'après midi je suis allée faire du classement dans les dossiers individuels au bout d'une heure ma langue avait plus que doubler de volume. Manifesta on d'une réac on allergique dû à la présence d'acariens. Le taux d'humidité dans ce e pièce étant élevé engendre une proliféra on des acariens. J'ai été obligé de prendre un an histaminique pour maîtriser ce e manifesta on allergique et sor r de ce e pièce. Un déshumidificateur avait été mis en place pour réguler ce e humidité, il a disparu la médecine du travail La médecine du travail avait émis le 10.09.2024	21 rue Duminy Amiens local où sont entreposés les dossiers individuels au sous sol	R03 Biologique							
2024-9 28/10/24	28/10/24	Pôle Education et avenir des jeunes	DPE	Service exploitation	Bonjour, Une fois encore et ce depuis la mise en service de l'application HDF SAFE par le département numérique éducatif, celle-ci ne fonctionne pas et renvoie des codes d'erreur comme quoi l'élément spécifié est introuvable. Celle-ci est donc inutilisable, je me retrouve donc en tant que travailleur isolé enfermé dans un lycée sans possibilité de faire remonter une situation d'urgence s'il y a lieu. De plus devant me déplacer sur le territoire en cas de besoin, je ne peux compter que sur le téléphone fixe présent sur mon bureau ou le téléphone portable mis à disposition qui met plus de 30 secondes avant de se déverrouiller.	Lycée Léonard De Vinci Soissons	R14 Espace confiné/travail isolé	# Mettre en œuvre le dispositif de gestion du risque de travail isolé au sein de la direction en privilégiant une organisation adaptée; le recours à un dispositif d'alerte n'étant que l'ultime recours. # Améliorer le fonctionnement de l'application HDF SAFE en lien avec la DSI. A défaut, # Equiper les agents d'applications adaptées ou de DATI. # Attention à prendre en compte le traitement des alertes et la levée de doutes.	SD	DPE en lien DSI			19/12/2024	
2024-10 28/10/24	28/10/24	Pôle Education et avenir des jeunes	DPE	Service exploitation	Bonjour, Aujourd'hui, je n'ai en EPI que : des chaussures de sécurité, une veste et un pantalon de travail, des protections auditives et des gants isolants d'électriciens avec leur surgants. Hors pendant les périodes de vacances scolaire comme ce jour, je ne peux accéder aux autres matériels obligatoires pour intervention électrique : casque d'électricien et tapis isolant afin de pouvoir remettre en service les matériels m'afférents. Je suis pourtant habillé électrique (H0V-H0, B0-BT, BS-BT et BEM-BT). Je ne dispose pas également de VAT qui permettrait de contrôler la présence ou non de tension avant toute intervention. Ces équipements sont bien présent dans les lycées auxquels j'interviens mais sont sous clef et pendant les vacances scolaires les agents de maintenance ne sont pas présent pour faire ces travaux et libérer ce matériel. Ceci est le cas de tous les agents du numérique éducatif.	Secteur de 10 lycées dans l'AINSE	R11 Electricité	Appliquer les dispositions règlementaires en matière de risque électrique à l'ensemble des unités territoriales de la direction: # Habiller les agents en fonctions des tâches à réaliser # Organiser les consignations soit par un BC au sein de l'EPLF; soit par un agent BS au sein des intervenants (Pour son propre compte) # En cas d'interventions d'ordre électrique doter les agents en EPI: gants isolants (norme EN 60903 classe 0 à 3), écran facial anti projection et anti-UV (EN 166 B), outils isolants, VAT (Vérification d'absence de tension), tapis isolant, et dispositifs de verrouillage (cadenas, pancarte) pour les consignations. # Intégrer le risque de travail isolé lors des interventions de ce type	SD	DPE en lien DMI et DRH			19/12/2024	
2024-11 23/12/24	19/12/24	Pôle Mobilités, infrastructures et ports	DST	Service gestion des droits scolaires	Depuis au moins 2 semaines, la porte coupe-feu située à l'étage -1, niveau ascenseurs bleus, est maintenue ouverte en permanence, elle est même bloquée par un bloc porte. C'est un élément essentiel de sécurité : en cas d'incendie, la propagation des flammes serait accéléré par le fait que cette porte est maintenue ouverte.	Lille, Siège de Région étage-1	R12 Incendie/explosion	# Intégrer le risque incendie dans les mesures de prévention des plans de prévention avec entreprises extérieures. # Veiller à la conformité des installations et équipements de protection incendie # Sensibiliser les agents au risque incendie. # Rappeler l'existence du SVP6666	SD	DPS SSIAF DRH	# Relais au SVP6666 # Communication des principes à l'émetteur # Serrure réparée mise en place signalétique relative à la temporisation de commande	Information DPS 23/12/24		30/12/2024
2024-12 23/12/2024	16/12/24	Pôle ressources et supports techniques	DSI	Assistante technique secteur poste de travail et usages Lille (assistante de prévention)	Le bureau des techniciens localisé au 1er étage rencontre quelques soucis actuellement, a savoir (bureau 1SE 23 - 1SE24 - 1SE25) une mauvaise isolation aux fenêtres et châssis ce qui engendre une grosse perte de chaleur, des sifflements stridents en cas de vent ce qui rend le bureau très bruyant lors des interventions et prises d'appels téléphoniques). De plus les techniciens auraient besoin d'un porte-manteau chacun (magnétique impossible) afin d'accrocher leur effet personnel soit 13 au total.	Lille, Siège de Région étage-1	R6 Risques liés à l'Ambiance thermique et/ou climatique	#Faire passer entreprise pour - établir un diagnostic précis - Trouver une solution	JMS	DPS		Information DPS 23/12/24		
2024-12 23/12/2024	16/12/24	Pôle ressources et supports techniques	DSI	Assistante technique secteur poste de travail et usages Lille (assistante de prévention)	A de multiples reprises, les toilettes hommes ont été signalés comme bouchés ce qui est de nouveau le cas ce jour. Serait-il possible d'y remédier de façon définitive svp ? Merci beaucoup.	Siège de région 1er étage Toilette hommes bouchés	R2 Risques Biologiques	#Faire passer entreprise pour - établir un diagnostic précis - Trouver une solution	JMS	DPS	# Relais au SVP6666	Information DPS 23/12/24		